

Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021 se feront en Mairie dans la salle du Conseil Municipal du 2 au 12 juin 2020.

- Pour tous les enfants nés en 2017
- Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune

Les parents doivent se présenter munis des originaux et des photocopies : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2019-2020 et jugement de séparation/ divorce le cas échéant.

Du 2 au 5 juin 2020

	MARDI 2 juin	MERCREDI 3 juin	JEUDI 4 juin	VENDREDI 5 juin
		9h00 – 12h00	9h00 – 12h00	9h00 – 12h00
	14h00 – 17h00	14h00 - 17h00		14h00 – 17h00

Du 8 au 12 juin 2020

LUNDI 8 juin	MARDI 9 juin	MERCREDI 10 juin	JEUDI 11 juin	VENDREDI 12 juin
9h00 - 12h00		9h00 - 12h00		9h00-12h00
	14h00 – 17h00	14h00 - 17h00	14h00 - 17h00	14h00 – 17h00

En cas d'empêchement, possibilité de rendez-vous au 05.62.13.47.20 ou serviceeje@aussonne.fr